

Messieurs Félix-Emmanuel Jumeau
secrétaire, et Francis Kirouac trésorier de la
Congrégation des hommes de St. Roch de Québec.

Messieurs,

Les souverains Pontifes n'ont jamais cessé
d'entourer la Congrégation de la Très Sainte Vierge de la
plus tendre sollicitude, toujours prêts à la protéger, toujours
disposés à l'enrichir des plus précieuses faveurs. Cette an-
née même, le vicaire de Jésus-Christ, Léon XIII, de sa prison
du vatican, élevait la voix pour signaler cette belle œuvre à
l'attention du monde Catholique, et à l'occasion du 3^{ème} cen-
tenaire de sa fondation, il curait plus largement que jamais
à tous les associés les trésors de l'Eglise. La Congrégation
des hommes de la paroisse de St. Roch, ne pouvait res-
ter indifférente; elle a voulu avoir son monument commémo-
ratif de ce 3^{ème} centenaire, et pour témoigner hautement de son
amour pour la Vierge Immaculée elle a érigé dans cha-
pelle un superbe maître-autel couronné par l'image de
Marie et enrichi des plus magnifiques décorations.

Nous avons rempli notre devoir envers no-
tre reine et notre mère. Ne nous restait-il plus rien à faire?

Ne convenait-il pas de témoigner notre reconnaissance à ceux qui par leur zèle et par leur dévouement ont bien mérité de la Congrégation? Le conseil l'a pensé et c'est pour cela qu'il signale les services exceptionnels de ses deux plus anciens officiers, Mr Félix Emmanuel Juneau, secrétaire, et Mr François Kirouac trésorier.

Oui, Monsieur Juneau, nous vous remercions de tout ce que vous avez fait pour notre œuvre; voilà 43 ans que la Congrégation de St Roch vous a choisi pour son secrétaire. Ils sont nombreux les devoirs que réclame cette charge; il y faut une assiduité et un dévouement de tous les instants. Votre abnégation a suffi à tout, et chaque année vous avez répondu à l'invitation qui vous était faite de nous continuer vos précieux services.

Tous le reconnaissent, Monsieur Juneau, vous vous êtes identifié à notre œuvre, toujours dévoué à ses intérêts matériels et religieux. La construction de notre chapelle, nous la devons en grande partie à votre initiative et pendant longtemps la Congrégation vous a confié à la fois les deux charges de secrétaire et de trésorier.

Et vous, Monsieur François Kirouac, nous vous devons beaucoup. Certes, à une certaine époque, les difficultés étaient grandes; pour suffire à la construction de la chapelle et à d'autres dépenses nécessaires, il avait fallu contracter des dettes considérables. Nos revenus étaient insuffisants, et la situation financière ne laissait pas que d'être

tre critique. C'est alors, en 1861, que la Congrégation vous choisit pour trésorier, et vous avez entrepris la rude tâche de rétablir l'équilibre dans nos finances.

Grâce à une surveillance personnelle et de chaque jour, à un contrôle ferme et judicieux des dépenses, à l'adoption d'un nouveau système de revenu pour les bancs, grâce au remaniement des emprunts, et à la réduction des intérêts, vous avez suffi à tout, et, sans rien enlever aux appropriations annuelles et nécessaires, vous avez su pourvoir à de nouvelles améliorations, au renouvellement des ornements, à des travaux d'agrandissement et à une foule de dépenses imprévues.

Qui, Monsieur Kirouac, l'historien de notre Congrégation a eu raison de dire que vous méritiez les plus grands éloges; depuis un quart de siècle vous vous dévouez avec une générosité sans bornes, avec un dévouement qui ne calcule pas, avec une intelligence toujours sûre et avec un désintéressement parfait.

Monsieur le secrétaire et Monsieur le trésorier, en souvenir de toute une carrière consacrée à notre œuvre et signalée par des services sans nombre, nous vous prions d'accepter chacun un portrait en peinture, et soyez sûrs que la congrégation de St Roch vous à voué une reconnaissance qui ne périra pas.